

**2012/4764 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 3 000 € à la M.J.C. Monplaisir - Signature d'une convention d'application n° 15 à la convention cadre conclue avec cette association** (Direction des Sports) (BMO du 03/09/2012, p. 2104)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

(Adopté.)